

MINISTÈRE DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS



MODELE D 1020 - PRIMITIVE

DECLARATION FISCALE D'EXISTENCE

PERSONNES MORALES

(Sociétés, associations et autres organismes)

A souscrire :

- avant le commencement des opérations (Art. 146 LPF)

Le défaut de déclaration est sanctionné par une amende de 500 000 francs

1-AHOMIE G. A	TIVRIENNE	1.000.000	100%	Nom, prénom(s), signature et cachet du Chef du Service d'Assiette
2-				
3-				
4-				
5-				
6-				
Autres ⁽⁴⁾				
	TOTAL	1.000.000	100 %	

3 - Joindre la photocopie des pièces d'identité des associés ou actionnaires et du dirigeant de la société ;
 4 - Produire un état annexé si nécessaire.

14 AVR. 2023
 JEAN-BI TOKALO TOUSSAINT
 Chef du SAID YOP. 5

LE DIRIGEANT OU GÉRANT			
Nom et prénom(s) : AHOMIE GRAN ARISTIDE Qualité : GÉRANT			
BP : Tél : 01 58 99 0001 Email :			
AUTRES RENSEIGNEMENTS			
a) Propriétaire du local professionnel ⁽⁵⁾			
Nom et prénom(s) ou raison sociale : FIMI KOSSI GÉORGES			
N° de compte contribuable : 82 033 08-B			
Adresse postale : Email :			
Tél : / Fax :			
5 - Produire contrat de bail			
b) Suivi comptable			
Cabinet comptable ou centre de gestion agréé :			
N° de compte contribuable :			
Adresse postale : Email :			
Tél : / Fax :			
c) Régimes particuliers ⁽⁶⁾			
Code des Investissements		<input type="checkbox"/>	
Code pétrolier		<input type="checkbox"/>	
Code minier		<input type="checkbox"/>	
Régime franc		<input type="checkbox"/>	
Autres (A préciser)		<input type="checkbox"/>	
6- Produire document justificatif (agrément, convention, etc.)			
VISA ET SIGNATURE			
Déclaration certifiée sincère		Signature et cachet du contribuable	
A ABIDJAN, le 14 AVRIL 2023			
Nom du signataire : AHOMIE GRAN ARISTIDE			
Qualité du signataire : GÉRANT			

VL 2600 - 000

CA 1 S.000 CD 1

NÉO1